

Dossier traité par:
Christophe BASTOS – Secrétaire communal
Tél.: 79 00 37 – 370
E-mail: christophe.bastos@consdorf.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public la délibération du 30 septembre 2021 du Conseil Communal, point n°13 de l'ordre du jour, portant approbation du règlement d'utilisation des terrains multisports de la commune de Consdorf.

Le public peut prendre inspection du règlement à la maison communale à Consdorf, pendant les heures d'ouverture ordinaires.

Fin d'affichage : 15 octobre 2021 inclusivement

Consdorf, le 12 octobre 2021

la bourgmestre,

le secrétaire communal,

